



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 28 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère de l'Agriculture et la FC2A signent une convention pour rendre visibles les métiers du commerce agricole & agroalimentaire

Ce mercredi 1er mars 2017, Philippe Vinçon, Directeur général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et Frédéric Carré, président de la Fédération du Commerce Agricole et Agroalimentaire (FC2A), ont signé une convention de partenariat ayant trait à la visibilité des emplois et des métiers du commerce agricole auprès des publics de l'enseignement agricole.

Ce partenariat national, à déclinaison locale, vise également à développer l'implication des professionnels auprès des établissements d'enseignement et de formation agricoles.

Plus de visibilité pour les métiers du commerce agricole et agroalimentaire auprès des publics de l'enseignement agricole

Les métiers du commerce agricole et agroalimentaire évoluent fortement et nécessitent des compétences adaptées aux exigences d'une agriculture en transition vers l'agro-écologie.

Dans ce contexte et face au constat d'un désintérêt des publics d'élèves ou de personnes en recherche d'emploi envers les métiers du commerce agricole – la DGER et la FC2A ont souhaité développer des passerelles entre le monde professionnel et les cursus de formation et d'apprentissage agricoles. La Convention vise à :

- Rendre visibles les métiers et les emplois du commerce agricole et agroalimentaire auprès des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires en formation continue de l'enseignement agricole ;
- Développer l'implication des professionnels du commerce agricole et agroalimentaire auprès des établissements d'enseignement et de formation agricoles.

Pour un développement des initiatives locales entre les établissements d'enseignement et de formation et les entreprises

Cette convention contribuera à une meilleure connaissance mutuelle en développant les échanges d'informations entre la DGER et la FC2A sur les thématiques métiers, compétences et emplois, qui concernent les formations du Ministère.

Contacts presse

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

La Convention permettra également de renforcer les initiatives locales de collaborations entre les établissements et les entreprises, en faveur de l'insertion des jeunes : actions de découvertes de l'entreprise et de ces métiers, mise en valeur des innovations technologiques résultant du projet agro-écologique, proposition de projets ou études de cas...

Enfin, renforcer l'accueil d'élèves ou d'étudiants, et le recrutement d'apprentis et de diplômés, sur l'ensemble des territoires et des filières (production animale et végétale) fait aussi partie intégrante de ce partenariat. Une première action de visibilité des contrats d'alternance proposés par les entreprises de commerce agricole est prévue pour ce printemps 2017.



Fédération du Commerce
Agricole et Agroalimentaire

FC2A

La **FC2A** est une confédération regroupant la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux), FEDEPOM (Fédération Française des Négociants en Pomme De Terre, Ail, Oignon et Échalote), le SYNACOMEX (Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales et Oléoprotéagineux), l'UCIPF (Syndicat des pailles, fourrage et issues de céréales) et la FNLS (Fédération Nationale des Légumes Secs).

Elle porte la voix du commerce agricole et agroalimentaire et représente les TPE-PME du commerce agricole : celles-ci assurent l'approvisionnement des exploitations agricoles en intrants, la première mise en marché et l'exportation de leurs productions à destination des industriels agroalimentaires. Ces entreprises sont un maillon essentiel des filières agricoles et agroalimentaires qui apporte de la valeur ajoutée.

CONTACT PRESSE FC2A

Marie-Béatrice GARREAUD DE MAINVILLIERS, Responsable communication

Email : mbgarreaud@fc2a.org

Contacts presse

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture